



RETRAITE DECLARATION IMPOTS

Par **maniscalco veronique**, le **03/01/2018** à **09:42**

Bonjour,
en 2017 lors de ma déclaration d'impôt sur les revenus 2016 j'ai déclaré pour mon mari sa retraite annuelle de 10200 euros et pour moi ayant eu un rappel de pôle emploi suite à une erreur de leur part j'ai donc déclaré la somme annuelle d'environ 17000 euros en tant qu'aide spécifique de solidarité. Mon mari à 67 ans et moi 57 ans. La caisse de retraite à partir de janvier 2018 à déduit de 43 euros le montant de sa retraite. Actuellement à nous deux nous avons 1300 euros par mois. Je voulais donc savoir si ils ont tenu compte du rappel de l'ass sur ma déclaration d'impôts et étant une aide de l'état est ce imposable ? Et pour l'APL vont t'il aussi en tenir compte. Cela me fait peur si ils suppriment tout cela en 2018. D'avance merci
Cordialement.

Par **Visiteur**, le **03/01/2018** à **09:53**

Bonjour,
les avez vous contacté ? Pour leur poser la question en direct ?

Par **maniscalco veronique**, le **03/01/2018** à **10:12**

Merci pour la rapidité de votre réponse, mais non je ne les ai pas contacté? Dois je le faire?
Vous ne pouvez pas me répondre? Merci d'avance. Cordialement

Par **Visiteur**, le **03/01/2018** à **10:43**

moi non mais peut être quelqu'un d'autre ? Mais je pense que si vous voulez une réponse fiable, ils sont les premiers concernés ?

Par **maniscalco veronique**, le **03/01/2018** à **11:14**

Merci beaucoup par vos conseils j'ai donc envoyé un mail directement sur le site de la caisse

de retraite, un conseiller devrait me répondre dans les meilleurs délais.